

SERVICE DE PRESSE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE NOUMÉA

BP 3 98845 NOUMÉA
Nouvelle-Calédonie
Tél. (687) 26 53 53
Fax. (687) 26 53 52

Nouméa, le 8 février 2012



DÉCÈS DE SŒUR HENRIETTE TOPOUENE

**Objet: Sœur Henriette TOPOUENE (77 ans)
de la Congrégation des Petites Filles de Marie
est décédée à l'Hôpital Gaston Bourret le 7 février 2012.
Ses funérailles seront célébrées dans l'église de Saint-Louis
le jeudi 9 février à 9h, suivies de l'inhumation
au cimetière de Saint-Louis.**

COMMUNIQUÉ

Son Excellence M^{gr} Michel-Marie Calvet, Archevêque de Nouméa, les Sœurs de la Congrégation des Petites Filles de Marie et la famille TOPOUENE ont le regret de vous faire part du décès de Sœur Henriette TOPOUENE survenu le 7 février 2012 à l'hôpital Gaston Bourret de Nouméa. La veillée mortuaire aura lieu à la chapelle du Thabor le 8 février à partir de 16h.

Née le 11 août 1934 à Congouma (Touho) de Joseph Tiaou et de Henriette Tiahin. Sœur Henriette a suivi ses études primaires à Touho. Elle est entrée dans la congrégation des Petites Filles de Marie où elle a émis ses premiers vœux le 17 janvier 1954. Le 3 janvier 1970 elle a prononcé ses vœux perpétuels.

Après avoir travaillé comme enseignante à Canala, Bélep, Ouvéa, Lifou et Unia elle a fait son second noviciat du 11 février au 15 août 1970. Elle repart servir dans différentes Missions puis en 1988 elle est nommée maîtresse des novices au Thabor. Mais elle est atteinte par la maladie. Elle rejoint la maison des Sœurs âgées au Thabor. De 1990 à 2009 sa santé diminue, cependant elle rend de multiples services à la maison des sœurs âgées. Elle devient plus en plus handicapée. En 2009, elle doit être hospitalisée au CHS de Nouville. Le 4 février 2012, elle est admise à Gaston Bourret où elle restera jusqu'à sa mort.

Nous gardons de Sœur Henriette le souvenir d'une femme toute donnée à sa mission. Ses talents d'éducatrice lui permettaient d'être à l'écoute de tous ceux qui l'approchaient. Sa discrétion était appréciée.

Ses funérailles seront célébrées le jeudi 9 février dans l'église de Saint-Louis, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Louis.

Que le Seigneur, auquel elle a donné sa vie, l'accueille dans sa paix.